



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

MONINVEST

31 DECEMBRE 2014

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

MONINVEST

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politiques d'investissement	8

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	10
Bilan Passif	12
Hors Bilan	13
Compte de résultat	14

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	15
Evolution de l'actif net	19
Complément d'information 1	20
Complément d'information 2	21
Ventilation par nature des créances et dettes	22
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	23
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	24
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	25
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	26
Affectation du résultat	27
Résultats et autres éléments	29
Inventaire	30
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	33

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

CLASSIFICATION

Diversifié

OPC D'OPC :

Jusqu'à 50 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

« MONINVEST » a pour objectif sur la durée de placement recommandée, la recherche d'une performance nette de frais de gestion égale à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % de Euro MTS 1-3 ans de 20 % de MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) Net Total Return à partir d'une allocation diversifiée, sur la durée de placement recommandée qui est de cinq ans.

INDICATEUR DE REFERENCE

Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme. La performance du fonds pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

L'indice Euro MTS 1-3 ans est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans, il est composé d'une vingtaine d'obligations environ (consultable sur www.euromtsindex.com).

Ticker Bloomberg : EMTXAC.

Le MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) Net Total Return est un indice représentatif des marchés actions des pays de la zone Euro. Il est libellé en euro et calculé sur la base des cours de clôture des valeurs le composant (pondéré par les capitalisations) avec un réinvestissement des dividendes nets.

Ticker Bloomberg: MSDEEMUN.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

La stratégie d'investissement de « MONINVEST » repose en amont sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds et s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés.

Meeschaert Asset Management utilise en complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, les notations sociales et environnementales de Vigeo dans son process de gestion. Ces notations sont basées sur les critères suivants : gestion des ressources humaines, engagement sociétal, respect des droits humains politique environnementale, pratiques de marché et qualité de la gouvernance.

La gestion s'effectue dans le cadre d'un processus de sélection basée sur des analyses financières historiques et des données prévisionnelles, définie en fonction des opportunités de marché.

Le processus de sélection des actifs est le suivant :

Pour les titres en direct, le processus de sélection s'établit en 4 étapes distinctes: suivi et analyse (données économiques, données de marchés, analyses financières et crédit...), élaboration du scénario prévisionnel (décisions des banques centrales, prévisions de bénéfices, anticipations de l'évolution des courbes de taux...), stratégie d'investissement (choix de zone géographique, choix de secteurs, durée, choix des émetteurs...) et construction du portefeuille.

Pour les OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, le processus de sélection des fonds sera à la fois quantitatif (performances historiques, la volatilité, indicateurs de risque extrême...) et qualitatif (qualité de la société de gestion, processus de gestion, univers d'investissement, qualité du reporting, rendez-vous avec le gérant pour le suivi de ses opérations, reconnaissance de l'industrie : prix, récompenses, étoiles...)

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP MONINVEST est investi majoritairement, dans le cadre d'un processus de sélection défini ci-dessus, et en fonction des opportunités de marché, soit en produits de taux (y compris convertibles), en direct ou via des OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, soit en produits d'actions, en direct ou par l'intermédiaire d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

L'exposition au risque action totale restera dans la limite de 40 % de l'actif net.

L'exposition au risque taux totale restera dans la limite de 100 % de l'actif net.

La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut investir jusqu'à 50 % de son actif net dans des OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

Le risque de change sera maintenu en dessous de 10 % de l'actif net.

Actifs (hors dérivés intégrés)

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de l'OPCVM sont :

Actions :

Investissement entre 0 % et 40 % de l'actif net, Dans la limite de la fourchette de détention précisée le fonds investira dans des actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes tailles de capitalisations boursières (avec 10 % maximum de petites capitalisations et 10 % maximum d'actions des pays émergents).

Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations :

Investissement entre 50 % et 100 % de l'actif net. Le Fonds peut investir en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori.

L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie. La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Les produits de taux pourront, jusqu'à 25 % de l'actif net du fonds, concerner des produits de notation inférieure à BBB - et / ou non notés qualifiés de spéculatifs (notation composite Standard & Poor's ou Moody's ou équivalent selon analyse de la société de gestion).

Le fond privilégiera des titres cotés ou libellés en euro, mais pourra à titre de diversification investir hors euro, dans la limite de 10 % du portefeuille.

Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

Entre **0 et 50 %** de l'actif net. Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'autres OPCVM jusqu'à 50 % de l'actif net et de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle jusqu'à 30 % de l'actif net, de toutes classifications, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion. Les FIA sélectionnés respectent les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financier.

La gestion de la trésorerie sera effectuée en titres du marché monétaire (TCN et fonds monétaires gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion).

Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés ;
- ◆ Organisés ;
- ◇ De gré à gré ;

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action ;
- ◆ Taux ;
- ◇ Change des pays de l'OCDE ;
- ◇ Crédit ;
- ◇ Autres risques (à préciser) ;

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

- ◆ Couverture ;
- ◇ Exposition ;
- ◇ Arbitrage ;
- ◇ Autres nature (à préciser) ;

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures ;
- ◆ Options ;
- ◇ Swaps ;
- ◇ Change à terme ;
- ◇ Dérivés de crédit ;
- ◇ Autres nature (à préciser) ;

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture du risque de taux ;
- ◇ Couverture du risque de crédit ;
- ◆ Couverture du risque actions ;
- ◇ Couverture du risque de change ;
- ◇ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : action, taux (sans surexposition)
- ◇ Autre stratégie.

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque de taux, d'actions.

La somme de ces engagements est limitée à 100 % de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés :

Néant sauf bons de souscription dans la limite de 10 % de l'actif net et obligations convertibles ou échangeables jusqu'à 100 % de l'actif net.

Dépôts :

Néant.

Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscriptions/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM qu'elle gère est : la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP est exposé à divers types de risques (voir ci-dessous) qui en raison de la diversité des sous-jacents utilisés, se matérialisent rarement simultanément. Le FCP est exposé de manière directe à ces différents risques mais aussi de manière indirecte en raison de sa nature de fonds de fonds.

Risque de perte en capital :

Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds, notamment, en cas de liquidation par le fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque de taux :

Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux augmentent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque action :

Le fonds peut, à tout moment, être sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi.

La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de notation High Yield :

Risque qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation inférieure à BBB- par les agences de notation ou qui correspond à ce classement. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux dérivés :

Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net.

Risque de change :

Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affecté selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change et entraîner ainsi une baisse de la valeur liquidative.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents :

Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites capitalisations / small cap :

Les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les très petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé), qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE :

5 ans

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

Xavier Lhote

2 – Politique d'investissement

Au premier trimestre 2014, contre toute attente, un certain nombre de facteurs exceptionnels ont favorisé les obligations d'Etats occidentaux et la baisse de leurs rendements. Aux Etats-Unis, un hiver particulièrement rigoureux a probablement ralenti temporairement la croissance. Pour autant, la Réserve fédérale, confiante dans le redémarrage économique du pays, a poursuivi la réduction de son soutien monétaire. En zone euro, la BCE a maintenu le statu quo, prête à agir si le risque de déflation se confirmait. La situation de l'Ukraine a remis en avant le statut de placement refuge de la zone euro qui s'est traduit par un retour des capitaux et une hausse de l'euro. Cet épisode ne remet cependant pas en cause notre scénario à moyen terme de hausse des taux longs reflétant le retour de la croissance dans les pays occidentaux.

L'annonce de la BCE début juin a constitué le point d'orgue du deuxième trimestre. Face à une inflation à 0,5 % l'an en zone euro, la Banque centrale se devait de réagir. L'arsenal mis en place est historique : un taux directeur négatif, des prêts supplémentaires et la possibilité de racheter des crédits aux banques. D'autres mesures viendront probablement compléter cette liste en 2015. La BCE met ainsi tout en œuvre pour relancer l'offre de crédit et faire circuler la monnaie jusque-là bloquée dans le circuit financier. Si ces interventions ne peuvent pas à elles seules améliorer croissance et inflation, elles en optimisent les perspectives. Ces décisions confortent notre stratégie de gestion en renforçant à moyen terme les probabilités de tensions obligataires, conséquences d'un potentiel de croissance nominale revu à la hausse. En allégeant le coût du crédit, elles soutiennent en parallèle les émetteurs privés, en particulier ceux du secteur bancaire.

Au cours du troisième trimestre, la Réserve fédérale a poursuivi la réduction de son soutien monétaire et préparé le marché à une future hausse des taux directeurs. Elle conserve toutefois un discours très accommodant et indique maintenir son taux directeur inchangé « pour une période considérable de temps ». Si la menace de déflation reste présente en zone euro, Mario Draghi se montre confiant dans les mesures annoncées en juin et a profité de la réunion de septembre pour en préciser les modalités tout en abaissant légèrement ses taux directeurs. Au final, la BCE a confirmé ses annonces de début juin - sans les modifier fondamentalement - qui sont pro-inflationnistes et pro-croissance et favorisent la convergence périphériques / pays « core ». Elles confortent notre stratégie obligataire excluant les titres émis par les Etats (dont les rendements actuels sont historiquement faibles), favorisant les titres sensibles aux entreprises, le secteur bancaire ainsi que les émetteurs périphériques.

La forte baisse des prix du pétrole renforce au dernier trimestre les inquiétudes des investisseurs concernant le risque déflationniste. Dans ce contexte, début décembre, la BCE évoque la mise en place de nouvelles mesures de soutien dont la possibilité d'acheter des obligations d'Etat. Même si celle-ci sera complexe, la Banque centrale affiche ainsi sa volonté de relancer la croissance et les anticipations inflationnistes dans la zone euro. Cet environnement favorise la baisse des rendements des obligations d'Etat de la zone euro.

Les taux à 10 ans allemands et français atteignent ainsi de nouveaux records respectivement à 0,56 % et 0,86 %.

Dans ce contexte, une part importante du fonds est investie en obligations d'émetteur privés. Le portefeuille pourrait profiter en 2015, d'une éventuelle poursuite du resserrement des primes de risque des obligations d'émetteurs privés BBB et « high yield ». Ceci grâce notamment à la poursuite de l'amélioration de la structure financière des entreprises et à des taux de défauts d'émetteurs privés qui devraient rester à des niveaux historiquement bas. Le fonds sélectionne également des obligations à taux variables indexées sur les taux longs (TEC10, CMS10 ans...) afin de profiter d'une éventuelle tension sur les taux longs si l'économie se stabilise en zone euro et si la croissance américaine reste bien orientée, justifiant un relèvement des taux directeurs outre-Atlantique. Si la partie actions a été régulièrement allégée au cours du premier semestre pour accompagner la hausse des marchés boursiers, le regain de volatilité du deuxième semestre a permis des investissements sur des points d'entrée attractifs à moyen terme.

La performance annuelle du fonds s'élève à 1.03 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Changements intervenus au cours de l'exercice :

A compter du 04/07/2014, le Dépositaire est BNP Paribas Securities Services et le Gestionnaire comptable par délégation est BNP Paribas Fund Services France (respectivement en lieu et place de la financière Meeschaert et de Meeschaert Asset Management).

Le fonds devient un OPCVM conforme aux normes européennes à partir du 31/12/2014.

3 – Déontologie

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC :

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Meeschaert Asset Management a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de Meeschaert Asset Management dans la partie informations règlementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs-Élysées à Paris ou sur le site /www.meeschaertisr.com.

Systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

La Société de Gestion dispose d'une gestion des risques indépendante de la Gestion et permanente, pilotée par la Direction des risques Groupe Meeschaert.

Meeschaert AM se dote de documents normatifs composés de cartographies des risques et d'une politique afférente, visant à détecter, mesurer, gérer et suivre en permanence les risques liés à l'organisation, la taille, les activités de la Société de Gestion ainsi que les principaux risques financiers (contrepartie, marché, liquidité, crédit et opérationnel).

COMPTES ANNUELS

1 – Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	7 541 230,88	3 001 283,97
Actions et valeurs assimilées	539 434,39	289 399,30
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	539 434,39	289 399,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 744 037,93	1 655 274,24
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 744 037,93	1 655 274,24
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	2 735 172,79	249 995,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	599 946,35	249 995,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	2 135 226,44	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	2 522 585,77	806 614,60
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	2 522 585,77	806 614,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-

2 – Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	7 961 941,64	3 135 588,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-75 579,80	-254,37
Résultat de l'exercice (a,b)	131 925,02	20 574,34
Total des capitaux propres	8 018 286,86	3 155 908,41
(=Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	3 872,40	241,83
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3 872,40	241,83
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	8 022 159,26	3 156 150,24

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

3 – Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014
OPERATIONS DE COUVERTURE	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
Engagement de gré à gré	-
Autres engagements	-
AUTRES OPERATIONS	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
Engagement de gré à gré	-
Autres engagements	-

4 – Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 753,07	829,85
Produits sur obligations et valeurs assimilées	76 375,14	29 841,50
Produits sur titres de créances	33 436,37	41,08
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total I	121 564,58	30 712,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-8,97	-
Autres charges financières	-	-
Total II	-8,97	-
Résultat sur opérations financières (I+II)	121 555,61	30 712,43
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-34 823,97	-10 138,09
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	86 731,64	20 574,34
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	45 193,38	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	131 925,02	20 574,34

COMPTES ANNUELS – ANNEXES

1 – Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

FUTURES : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

OPTIONS : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked- to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

CHANGE A TERME : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

DEPOTS A TERME : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Défaut Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion.

L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Les CFD sont valorisés à leur valeur de marché par la Société de Gestion en se référant aux prix des contreparties. La valeur des lignes correspondantes tient compte du différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents. Le Valorisateur historise les prix des CFD et procède toutes les semaines à l'occasion des valeurs liquidatives techniques à des contrôles de cohérence des éventuels écarts de valeur liquidative. Le Valorisateur ne contrôle les prix par rapport à d'autres sources que si des variations importantes de cours sont constatées entre ce qui ressort de son évaluation de valeur liquidative et la valeur liquidative estimée par la Société de Gestion.

L'évaluation hors bilan des CFD est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Frais de gestion

- 0,70 % TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, déduction faite des actions et parts d'O.P.C. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects

1,25 % TTC maximum de l'actif net.

Commission de surperformance

Néant.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation.

Changements affectant le fonds :

Néant.

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

2 – Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	3 155 908,41	-
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	5 202 401,50	3 000 000,00
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	-299 229,34	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 247,25	20 779,57
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-51 813,70	-
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-15 746,63	-21 033,94
Différences de change	-175,24	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-64 037,03	-
Différence d'estimation exercice N	71 551,41	-
Différence d'estimation exercice N-1	-135 588,44	-
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	135 588,44
Différence d'estimation exercice N	-	135 588,44
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	86 731,64	20 574,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	8 018 286,86	3 155 908,41

3 – Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPCVM	1 648 620,17
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

4 – Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie C (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		48 242,571	
Nombre de titres rachetés		2 791,333	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-	
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie C (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	34 823,97	0,70
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

5 – Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	Néant
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	-
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	3 872,40
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	3 872,40

6 – Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	1 744 037,93
Obligations indexées	71 124,25
Obligations convertibles	25 890,07
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	1 647 023,61
Titres de créances	2 735 172,79
<i>Négoiés sur un marché réglementé</i>	2 735 172,79
Bons du Trésor	-
Autres TCN	599 946,35
Autres titres de créances	2 135 226,44
<i>Non négociés sur un marché réglementé</i>	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

7 – Ventilation par nature de taux des postes d’actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 222 100,07	189 943,55	260 870,06	71 124,25
Titres de créances	2 564 248,36	76 720,60	94 203,83	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	480 928,38
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

8 – Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif		Néant			
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	290 046,84	1 453 991,09
Titres de Créances	599 946,35	-	165 477,41	800 581,34	1 169 167,69
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	480 928,38	-	-	-	-
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

9 – Ventilation par devise de cotation

	NOK
Actif	
Dépôts	
Actions et valeurs assimilées	44 981,20
Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Titres d'OPC	
Opérations temporaires sur titres	
Autres instruments financiers	
Créances	
Comptes financiers	
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	Néant
Opérations temporaires sur titres	
Dettes	
Comptes financiers	
Hors-bilan	
Opérations de couverture	Néant
Autres opérations	

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau

10 – Affectation des résultats

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

- Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	131 925,02	20 574,34
TOTAL	131 925,0200	20 574,3400
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	131 925,02	20 574,34
TOTAL	131 925,0200	20 574,3400
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		0,00
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

- **Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-75 579,80	-254
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	-75 579,8000	-254,3700
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-75 579,80	-254
TOTAL	-75 579,8000	-254,3700
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

11 – Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

	31-déc.-13	31-déc.-14
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts C	105,19	106,27
Actif net (en k €)	3 155,91	8 018,29
Nombre de titres		
Parts C	30 000,00	75 451,238

	31/12/2013	31/12/2014
Date de mise paiement		
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-
(y compris les acomptes) (en €)		
Distribution unitaire sur résultat	-	-
(y compris les acomptes) (en €)		
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-
personnes physiques (en €)		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		
Parts C	-	-1,00
Capitalisation unitaire sur résultat		
Parts C	0,68	1,74

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit.

12 – Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et Valeurs assimilées				539 434,39	6,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
AEGON	6 370,00	6,26	EUR	39 869,83	0,50
ALLIANZ SE-REG	205,00	137,35	EUR	28 156,75	0,35
APERAM	600,00	24,59	EUR	14 751,00	0,18
ATOS ORIGIN	500,00	66,30	EUR	33 150,00	0,41
AXA	1 770,00	19,21	EUR	33 992,85	0,42
CAP GEMINI	430,00	59,48	EUR	25 576,40	0,32
CASINO GUICHARD-PERRACHON	155,00	76,46	EUR	11 851,30	0,15
CREDIT AGRICOLE S.A	790,00	10,76	EUR	8 500,40	0,11
DAIMLER	600,00	68,97	EUR	41 382,00	0,52
ENAGAS SA	675,00	26,19	EUR	17 674,88	0,22
ENI	2 000,00	14,51	EUR	29 020,00	0,36
ESSILOR INTL	150,00	92,68	EUR	13 902,00	0,17
GDF SUEZ	745,00	19,43	EUR	14 475,35	0,18
HAVAS	3 800,00	6,76	EUR	25 676,60	0,32
KBC GROUPE	855,00	46,50	EUR	39 753,23	0,50
NATUREX	181,00	50,00	EUR	9 050,00	0,11
ORANGE	2 085,00	14,15	EUR	29 502,75	0,37
ORPEA	550,00	51,88	EUR	28 534,00	0,36
PEUGEOT	2 330,00	10,22	EUR	23 812,60	0,30
STATOIL	3 100,00	131,20	NOK	44 981,20	0,56
VEOLIA ENVIRONNEMENT	1 750,00	14,76	EUR	25 821,25	0,32
Obligations et Valeurs assimilées				1 744 037,93	21,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
ABENGOA 5,5%14-011019 REGS	100 000,00	85,58	EUR	87 022,37	1,09
ACCOR TV14-PERPETUEL	100 000,00	99,70	EUR	101 839,96	1,27
AEGON TV04-PERP.	286 700,00	67,38	EUR	193 961,18	2,42
AGENCE FSE DEV.TV0706-PERP.	50 000,00	104,36	EUR	53 248,40	0,66
CASINO 7,5%05-PERPETUEL	20 000,00	75,92	EUR	15 269,49	0,19
CGG 1,25%12-010119 OCEANE	1 046,00	24,75	EUR	25 890,07	0,32
CNP ASSURANCE TV04-PERP.	300 000,00	63,28	EUR	189 943,55	2,37
GDF-SUEZ TV14-PERPETUEL	100 000,00	102,44	EUR	104 219,56	1,30
LA CAIXA 2,375%14-090519	100 000,00	104,44	EUR	106 010,15	1,32
LAFARGE INDX RTG 10-130418	60 000,00	113,97	EUR	71 124,25	0,89
MONDIALE TV06-PERP.TSR	100 000,00	101,29	EUR	102 006,00	1,27

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
REXEL 5,125%13-150620	100 000,00	107,52	EUR	107 805,72	1,34
SOLVAY TV13-PERP.SUB	100 000,00	104,37	EUR	107 107,98	1,34
SSE 5,625%12-PERP	100 000,00	108,47	EUR	109 949,95	1,37
SUEZ ENVIRONNEMENT TTV14-PERP	100 000,00	101,33	EUR	102 943,96	1,28
SUEZ ENV.TV10-PERP.	50 000,00	101,88	EUR	51 639,39	0,64
VEOLIA ENVIRON.TV13-PERP.TUEL	100 000,00	103,28	EUR	106 501,13	1,33
VOLKSWAGEN INTL FIN.TV13-PERP.	100 000,00	106,25	EUR	107 554,82	1,34
Titres de Créances Négociables				2 735 172,79	34,11
Négociés sur un marché réglementé					
BT SEB 0% 050315	300 000,00	0,00	EUR	299 948,35	3,74
BT VINCI 0% 050115	300 000,00	0,00	EUR	299 998,00	3,74
Autres Titres de Créances					
ABENGOA FIN.8,875%13-050218	100 000,00	96,09	EUR	99 783,42	1,24
AVIVA TV08-220538 SUB.EMTN	80 000,00	115,32	EUR	95 690,42	1,19
AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	100 000,00	76,39	EUR	76 720,60	0,96
B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	150 000,00	62,75	EUR	94 203,83	1,17
CNP ASSUR.4,75%06-PERP.EMTN	50 000,00	103,88	EUR	52 030,35	0,65
DANSKE BANK TV14-190526 EMTN	100 000,00	103,38	EUR	105 102,89	1,31
EDF 4,125%14-PERP.TUEL EMTN	100 000,00	107,50	EUR	111 434,38	1,39
ENBW ENERGIE TV14-020476 EMTN	179 000,00	101,48	EUR	186 858,88	2,33
FIAT CHRYSLER 6,625%13-150318	100 000,00	111,04	EUR	116 411,10	1,45
GAS NAT 5,375%11-240519 EMTN	100 000,00	120,10	EUR	123 427,58	1,54
INTESA 3,75%09-231116 EMTN	50 000,00	105,19	EUR	52 818,14	0,66
ORANGE TV14-PERP.JR SUB.	100 000,00	105,63	EUR	109 495,25	1,37
PORTUGAL TELE INTL 5,875%12-18	100 000,00	107,92	EUR	112 153,72	1,40
RAIFF BANK INT TV14-210225	200 000,00	79,60	EUR	167 046,10	2,08
RALLYE 5%12-151018 EMTN	100 000,00	109,71	EUR	110 829,79	1,38
SCOR SE 6,154%06-PERP. EMTN	100 000,00	105,72	EUR	108 436,00	1,35
SCOTT.AND SOUTH.5,025%10-PERP	60 000,00	102,26	EUR	62 148,99	0,78
TELECOM ITALIA 6,125%12-1218	100 000,00	114,85	EUR	115 217,68	1,44
UNICREDIT 4,875%12-070317	100 000,00	108,60	EUR	112 659,27	1,41
WENDEL 5,875%12-170919	100 000,00	120,99	EUR	122 758,05	1,53
Titres OPC				2 522 585,77	31,46
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne					
ALLIANZ EURO HIGH YIELD I	56,00	1 942,95	EUR	108 805,20	1,36
BNP PARIBAS CASH INVEST P	332,00	2 304,70	EUR	765 160,40	9,54
MAM AMERICA	6 102,03	11,38	EUR	69 441,04	0,87
MAM EUROPA GROWTH C	3 062,25	13,35	EUR	40 881,09	0,51
MAM FLEXIBLE BONDS C	93,92	3 597,16	EUR	337 827,28	4,21
MAM HIGH YIELD C	4 689,33	28,12	EUR	131 863,99	1,64
MAM HORIZON 2016 C	1 498,94	52,46	EUR	78 634,18	0,98
MAM HUMANIS C	12 279,24	22,68	EUR	278 493,10	3,47
MAM OBLI CONVERTIBLE C FCP 3DE	79,52	1 648,44	EUR	131 088,89	1,63
MAM SHORT TERM BONDS C	290,00	1 803,84	EUR	523 113,60	6,52

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
MAM TAUX VARIABLES C	100,00	572,77	EUR	57 277,00	0,71
Instruments financiers à terme				0,00	0,00
Appels de marge				0,00	0,00
Swaps				0,00	0,00
Créances					
Dettes				-3 872,40	-0,05
Dépôts					
Autres comptes financiers				480 928,38	6,00
TOTAL DE L'ACTIF NET				8 018 286,86	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport du commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.